



No de résolution  
ou annotation

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
NEUVIÈME SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES  
(2005-2006)  
LE 11 AVRIL 2006**

**1. RECUEILLEMENT**

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte et souhaite la bienvenue à la nouvelle secrétaire générale, Madame Nathalie Marceau.

**2. PRÉSENCES**

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 11 AVRIL 2006 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M<sup>mes</sup> Lise Beauchamp-Brisson (19), Claudine Caron-Lavigueur (02), Linda Crevier (15), Denise Daoust (18), Suzanne Gaudette (08), Pascale Godin (06), Claudette Labre-Do (13), Margot Pagé (17), Micheline Patenaude-Fortin (01), Diane Soucy (04)

MM. Éric Allard (10), Jean-Pierre Bélair (09), Yvon Derome (21), André Dugas (11), Marcel Gélinas (03), Guy Sylvain (16), Alban Synnott (12)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

M<sup>me</sup> Linda Marleau, commissaire représentante du comité de parents au niveau secondaire

M. Roch Thibault, commissaire représentant du comité de parents au niveau primaire

**AINSI QUE :**

M<sup>mes</sup> Susan Tremblay, directrice générale  
Carole Blouin, directrice générale adjointe  
M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint

ET :

M<sup>mes</sup> Charline Bouchard, directrice des Services internationaux et formation à distance  
Michelle Fournier, directrice du Service des ressources humaines  
Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes  
Nathalie Marceau, secrétaire générale  
Micheline Pelletier, directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle  
MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles  
Denis Hudon, directeur du Service des technologies de l'information et des communications  
Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières



No de résolution  
ou annotation

### **ABSENCES**

M<sup>mes</sup> Solange Couture Dubé (14), Françoise Théoret (05), Louise Tremblay (20)

### **3. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneis, rappelle les consignes générales de fonctionnement lors de la période de questions du public.

#### **Monsieur Luc-Pierre Laferrière, président du conseil d'établissement de l'école de la Magdeleine**

Monsieur Laferrière dépose un document concernant les élèves qui présentent des troubles d'apprentissage. Une copie dudit document sera transmise aux membres du conseil des commissaires ainsi qu'à la Direction générale.

Madame Claudette Labre-Do, commissaire, occupe son siège à 19 h 35.

C.C.-2050-04-06

### **4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié à savoir :

### **5. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

### **6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE & SecrÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 6.1 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mars 2006
- 6.2 Calendrier des séances ordinaires - Adoption
- 6.3 Politique relative aux contributions financières pouvant être exigées des parents pour la formation générale des jeunes - Adoption
- 6.4 Règles de gestion découlant de la politique relative aux contributions financières pouvant être exigées des parents pour la formation générale des jeunes
- 6.5 Activités de représentation des membres du conseil des commissaires – Désignation
  - 6.5.1 Villes de Delson et Sainte-Catherine
  - 6.5.2 Cégep André-Laurendeau
  - 6.5.3 Association des gens d'affaires (AGA)
  - 6.5.4 Rendez-vous gastronomique – Centre hospitalier Anna-Laberge
  - 6.5.5 Chambre de commerce – District de Saint-Rémi
- 6.6 Association canadienne d'éducation de langue française
  - 6.6.1 Renouvellement de l'adhésion
  - 6.6.2 Nomination des délégués pour l'année 2006-2007

### **7. SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**

- 7.1 Demandes d'expulsion

### **8. SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE**

- 8.1 Renouvellement de l'adhésion à Éducation Internationale – Coopérative de la FCSQ



No de résolution  
ou annotation

- 9. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**
  - 9.1 Demandes de congé – Directions d'école
  - 9.2 Politique de dotation du personnel – Adoption
  - 9.3 Nominations dans la Banque de relève des directions d'établissement
  
- 10. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
  - 10.1 Objectifs, principes et critères de répartition des ressources 2006-2007 – Adoption
  
- 11. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
  - 11.1 Vente de terrain sur la rue Jogues : Demande de délai supplémentaire final par « Les Habitations de la Rive »
  
- 12. SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**
  
- 13. SERVICE DE L'INFORMATION**
  
- 14. FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC**
  - 14.1 Regroupement des Commissions scolaires de la Montérégie (RCSM)
    - ☞ Ordre du Mérite et Prix Partenariat – Candidatures de la Commission scolaire
    - ☞ Rencontre du 6 avril 2006
  
- 15. COMITÉ DE PARENTS**
  
- 16. DEMANDE D'INFORMATION**
  - 16.1 Dépôt d'une lettre du conseil d'établissement de l'école Saint-Jude (**sujet ajouté**)
  
- 17. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**
  
- 18. DÉPÔT DE DOCUMENTS**
  - 18.1 Lettre adressée par la présidente au ministre – Service régional en adaptation scolaire
  - 18.2 Communiqué sur les Olympiades en formation professionnelle et technique
  - 18.3 Des services éducatifs essentiels à la réussite et complémentaires à l'enseignement
  - 18.4 Journal du comité culturel « Le Tourne-Sens »
  - 18.5 Article sur le parc-école Notre-Dame-Saint-Joseph dans la revue Vie pédagogique
  - 18.6 Activités et événements – Mois d'avril et mai
  - 18.7 Correspondance de la FCSQ
    - ☞ Régionalisation en éducation
  - 18.8 Correspondance du MELS
    - ☞ Projets retenus dans le cadre de la nouvelle mesure «Maintien des bâtiments »
    - ☞ Vision du MELS en matière de décentralisation, de régionalisation et d'adaptation des normes et des programmes gouvernementaux
    - ☞ Le nouveau Régime pédagogique



No de résolution  
ou annotation

- 18.9 **Concours québécois en entrepreneuriat - Lettre des Services éducatifs aux jeunes - Remise des prix aux lauréats (sujet ajouté)**
- 18.10 **Sondage dans le Journal de Montréal sur les commissions scolaires - Lettre de la Fédération des commissions scolaires du Québec – (sujet ajouté)**

## 19. LEVÉE DE LA SÉANCE

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 5. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

1. **Vente de terrains à Sainte-Catherine**  
Sujet à l'ordre du jour.
2. **Politique sur les fermetures d'écoles lors d'intempéries**  
En suivi.
3. **Fonctionnement du conseil des commissaires – Comités ad hoc**  
En suivi.
4. **École Maria-Goretti**  
En suivi.
5. **Projets soumis au prix d'excellence de la FCSQ – Informations complémentaires sur le projet de l'école Jean-XXIII**  
Ce sujet est réglé.
6. **Programme « J'embarque » : Informations particulières sur le décrochage scolaire selon les différents secteurs**  
Un document est déposé par le Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle. Ce sujet est réglé.
7. **Session de formation des commissaires offerte par le Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie (RCSM) (11 mars 2006)**  
Ce sujet est terminé.
8. **Informatisation du fonctionnement du conseil des commissaires**  
Une copie de la correspondance envoyée aux trois intervenants est déposée. Ce sujet est réglé.
9. **Délimitation des circonscriptions électorales – Élections scolaires de novembre 2007**  
En suivi.
10. **Olympiades de la formation professionnelle – École de formation professionnelle de Châteauguay**  
Horaire et résultats à venir sur la participation aux Olympiades québécoises de la formation professionnelle et technique qui aura lieu à Québec du 10 au 13 mai 2006.

## 6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

### 6.1 DISPENSATION DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MARS 2006

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

C.C.-2051-04-06



No de résolution  
ou annotation

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mars 2006.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mars 2006 soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Monsieur André Dugas, commissaire, occupe son siège à 19 h 40.

C.C.-2052-04-06

**6.2 CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES - ADOPTION**

Des questions sont soulevées quant aux dates prévues 2006-2007 en fonction du règlement adopté. Madame Susan Tremblay, directrice générale, répond.

CONSIDÉRANT le règlement CSDGS-01-2005 fixant la tenue des séances ordinaires du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

que le **calendrier des séances ordinaires du conseil des commissaires 2006-2007** soit approuvé tel que déposé sous la cote 6.2.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Madame Pascale Godin, commissaire, occupe son siège à 19 h 45.

C.C.-2053-04-06

**6.3 POLITIQUE RELATIVE AUX CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES POUVANT ÊTRE EXIGÉES DES PARENTS POUR LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES - ADOPTION**

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneis, et la directrice générale, Madame Susan Tremblay, présentent dossier.

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur des dispositions de la loi 106;

CONSIDÉRANT la responsabilité de la Commission scolaire d'assurer sur son territoire l'accessibilité et l'équité;

CONSIDÉRANT les résultats de la consultation auprès du comité de parents, des conseils d'établissement et du comité consultatif de gestion;

CONSIDÉRANT les séances plénières du conseil des commissaires tenues les 13 décembre 2005, 17 janvier 2006, 31 janvier 2006, 14 mars 2006;



No de résolution  
ou annotation

CONSIDÉRANT la pertinence de l'autonomie de chaque milieu pour répondre aux besoins de sa clientèle;

CONSIDÉRANT l'engagement d'une reddition de comptes spécifique menée par la Direction générale à l'automne 2006;

CONSIDÉRANT la possibilité que se réserve le conseil des commissaires de revoir sa politique à la lumière des résultats de la reddition de comptes;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

d'adopter la **politique relative aux contributions financières pouvant être exigées des parents pour la formation générale des jeunes** telle que déposée sous la cote 6.3.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-2054-04-06

**6.4 RÈGLES DE GESTION DÉCOULANT DE LA POLITIQUE RELATIVE AUX CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES POUVANT ÊTRE EXIGÉES DES PARENTS POUR LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES**

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, et la directrice générale, Madame Susan Tremblay, présentent le dossier. Elles répondent aux questions.

CONSIDÉRANT la politique relative aux contributions financières pouvant être exigées des parents pour la formation générale des jeunes;

CONSIDÉRANT les quatre règles de gestion découlant de ladite politique;

CONSIDÉRANT l'importance d'une analyse à plus long terme dans le cadre de la planification financière triennale;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Micheline Patenaude-Fortin, commissaire,

d'adopter les **quatre règles** suivantes :

- ☞ Une définition commune de l'autofinancement au sein de la Commission scolaire;
- ☞ Des modalités communes de recouvrement;
- ☞ Le maintien du statu quo pour l'année scolaire 2006-2007 de la mesure familiale déjà en place pour une révision dans le cadre du Plan budgétaire de financement;
- ☞ Le maintien du statu quo pour l'année scolaire 2006-2007 concernant les transferts d'élèves et les groupes adaptés pour une révision de nos règles dans le cadre du Plan budgétaire de financement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



No de résolution  
ou annotation

C.C.-2055-04-06

Des remerciements sont adressés aux différents collaborateurs dans ce dossier par Madame Marie-Louise Kerneïs.

**6.5.1 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES : DÉSIGNATION - VILLES DE DELSON ET DE SAINTE-CATHERINE**

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneïs, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires de déterminer des représentants officiels (article 2.51 des règlements sur la délégation);

CONSIDÉRANT l'article 5.1 des règles pour la participation annuelle des membres du conseil des commissaires à diverses activités de représentation et de formation en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudette Labre-Do, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires désignent les commissaires suivants à titre de participants au tournoi de golf des **Villes de Delson et de Sainte-Catherine** le vendredi 2 juin 2006, à savoir :

**Golf et souper**

M<sup>me</sup> Marie-Louise Kerneïs

M. Guy Sylvain

**Souper seulement**

M<sup>me</sup> Solange Couture Dubé

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.5.2 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES : DÉSIGNATION - FONDATION DU CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU**

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneïs, présente le dossier. Il n'y aura pas de participation à cette activité.

C.C.-2056-04-06

**6.5.3 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES : DÉSIGNATION - ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES DE LA CITIÈRE-ROUSSILLON (AGA)**

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneïs, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires de déterminer des représentants officiels (article 2.51 des règlements sur la délégation);

CONSIDÉRANT l'article 5.1 des règles pour la participation annuelle des membres du conseil des commissaires à diverses activités de représentation et de formation en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;



No de résolution  
ou annotation

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudette Labre-Do,  
commissaire,

que les membres du conseil des commissaires désignent les commissaires suivants à titre de participants au tournoi de golf de l'Association des gens d'affaires de La Citière-Roussillon le mercredi 17 mai 2006, à savoir :

**Golf et souper**

M<sup>me</sup> Linda Crevier  
M. André Dugas

**Souper seulement**

M<sup>me</sup> Lise Beauchamp-Brisson  
M. Yvon Derome

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-2057-04-06

**6.5.4 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES : DÉSIGNATION — RENDEZ-VOUS GASTRONOMIQUE DU CENTRE HOSPITALIER ANNA-LABERGE**

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneis, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires de déterminer des représentants officiels (article 2.51 des règlements sur la délégation);

CONSIDÉRANT l'article 5.1 des règles pour la participation annuelle des membres du conseil des commissaires à diverses activités de représentation et de formation en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudette Labre-Do,  
commissaire,

que les membres du conseil des commissaires désignent les commissaires suivants à titre de participants au **Rendez-vous gastronomique de la Fondation Anna-Laberge** le lundi 1<sup>er</sup> mai 2006, à savoir :

M<sup>me</sup> Suzanne Gaudette  
M<sup>me</sup> Margot Pagé

M<sup>me</sup> Micheline Patenaude-Fortin  
M. Alban Synnott

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-2058-04-06

**6.5.5 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES : DÉSIGNATION — CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE SAINT-RÉMI**

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneis, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires de déterminer des représentants officiels (article 2.51 des règlements sur la délégation);

CONSIDÉRANT l'article 5.1 des règles pour la participation annuelle des membres du conseil des



No de résolution  
ou annotation

commissaires à diverses activités de représentation et de formation en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudette Labre-Do, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires désignent les commissaires suivants à titre de participants au tournoi de golf de la **Chambre de commerce du district de Saint-Rémi** le mercredi 31 mai 2006, à savoir :

**Golf et souper**

M<sup>me</sup> Marie-Louise Kerneis  
M. Marcel Gélinas

**Souper seulement**

M<sup>me</sup> Claudine Caron-Lavigueur  
M<sup>me</sup> Diane Soucy

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-2059-04-06

**6.6 ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE – ANNÉE 2006-2007**

**6.6.1 Renouveaulement de l'adhésion**

La directrice générale, Madame Susan Tremblay, présente le dossier. Elle répond à des questions.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries adhère à l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) pour l'année 2006-2007 et consente à cette fin une somme de cent soixante-douze dollars et cinquante-quatre centièmes (172,54 \$) toutes taxes incluses pour deux délégués.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-2060-04-06

**6.6.2a Nomination des délégués**

Madame Susan Tremblay, directrice générale, présente le dossier. Elle répond à des questions.

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (2.51);

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que **Mesdames Lise Beauchamp-Brisson et Claudette Labre-Do**, commissaires, soient désignées déléguées de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) pour l'année 2006-2007.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 6.6.2b Nomination d'un délégué substitut

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (2.51);

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que **Monsieur Marcel Gélinas**, commissaire, soit désigné délégué substitut de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) pour l'année 2006-2007.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 7. SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

C.C.-2062-04-06

##### 7.1a DEMANDE D'EXPULSION – Fiche # 5212337

Madame Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, présente le dossier. Elle répond à des questions.

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les informations reçues;

CONSIDÉRANT les règles de vie de l'école et la politique en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

d'expulser l'élève portant le numéro de fiche 5212337 des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour l'année scolaire 2005-2006.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-2063-04-06

##### 7.1b DEMANDE D'EXPULSION – Fiche # 5065727

Madame Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les informations reçues;

CONSIDÉRANT les règles de vie de l'école et la politique en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

d'expulser l'élève portant le numéro de fiche 5065727 de l'école de la Magdeleine pour l'année scolaire 2005-2006 et



No de résolution  
ou annotation

d'accompagner le jeune et ses parents dans une démarche d'inscription vers une autre école de la Commission scolaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-2064-04-06

**8. SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE**

**8.1 RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À ÉDUCATION INTERNATIONALE – COOPÉRATIVE DE LA FCSQ**

Madame Charline Bouchard, directrice des Services internationaux et formation à distance, présente le dossier. Elle répond à des questions. Elle mentionne également que le montant exact de l'adhésion est de trois mille deux cent neuf dollars et vingt centièmes (3 209,20 \$).

**CONSIDÉRANT** que la coopérative est encore jeune et qu'elle travaille à améliorer ses stratégies de pénétration de marché et son mode de fonctionnement;

**CONSIDÉRANT** qu'une nouvelle direction générale entrera en fonction sous peu et, qu'en fonction de son expérience en gestion corporative de projets internationaux, le mode de fonctionnement et le rythme de croisière de la coopérative pourraient grandement s'améliorer;

**CONSIDÉRANT** que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport impose une forme de passage obligé par la coopérative pour le financement de certaines activités d'accueil des missions étrangères et que la Commission scolaire pourrait en bénéficier;

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pourrait influencer le contenu des rencontres nationales et, par voie de conséquence, le fonctionnement de la coopérative;

**CONSIDÉRANT** que, pour des raisons d'ordre politique et stratégique, il serait pertinent de prolonger d'une année supplémentaire (2005-2006) notre participation à cette coopérative;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Guy Sylvain, commissaire,

de renouveler l'adhésion de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à la Coopérative de services de développement et d'échanges en éducation internationale intervenant sous le nom de **Éducation internationale** au coût de trois mille deux cent-neuf dollars et vingt centièmes (3 209,20 \$) pour l'année 2005-2006.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



C.C.-2065-04-06

No de résolution  
ou annotation

9. **SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES -**

**9.1 DEMANDES DE CONGÉ – DIRECTIONS D'ÉCOLE**

Madame Susan Tremblay, directrice générale, résume les demandes de congé des directions d'école. Madame Michelle Fournier, directrice du Service des ressources humaines, répond à des questions.

**9.1a DEMANDE D'UN CONGÉ SABBATIQUE À TRAITEMENT DIFFÉRÉ – DIANE DENIS**

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires d'accepter ou de refuser une demande de congé sabbatique à traitement différé par un membre du personnel cadre (article 7.17);

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

d'autoriser un plan de congé sabbatique à traitement différé de trois (3) ans effectif à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2006 au 30 juin 2009 à 66,66 %, avec congé d'un an se situant entre le 11 août 2007 au 10 août 2008 à **Madame Diane Denis**, directrice de l'école Saint-Michel-Archange.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-2066-04-06

**9.1b DEMANDE D'UN CONGÉ SABBATIQUE À TRAITEMENT DIFFÉRÉ – FRANÇOIS JANNELLE**

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires d'accepter ou de refuser une demande de congé sabbatique à traitement différé par un membre du personnel cadre (article 7.17);

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

d'autoriser un plan de congé sabbatique à traitement différé de quatre (4) ans effectif à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2006 au 30 juin 2010 à 75 %, avec congé d'un an se situant entre le 1<sup>er</sup> juillet 2006 au 30 juin 2007 à **Monsieur François Jannelle**, directeur de l'école Saint-Patrice.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-2067-04-06

**9.1c DEMANDE D'UN CONGÉ SANS TRAITEMENT À TEMPS PARTIEL – ANDRÉE DESCÔTEAUX**

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires d'accepter ou de refuser une demande de congé sans traitement pour une durée supérieure à un mois (article 7.19);

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Crevier, commissaire,

d'autoriser la demande de **Madame Andrée Descôteaux**, directrice adjointe de l'école Émilie-Gamelin, d'obtenir un congé sans traitement à temps partiel de 20 % pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2006 au 30 juin 2007.



No de résolution  
ou annotation

C.C.-2068-04-06

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9.1d DEMANDE D'UN CONGÉ SANS TRAITEMENT À TEMPS PARTIEL – LIETTE BEAUREGARD**

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires d'accepter ou de refuser une demande de congé sans traitement pour une période supérieure à un mois (article 7.19);

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

d'autoriser la demande de **Madame Liette Beauregard**, directrice de l'école Sainte-Clotilde, d'obtenir un congé sans traitement à temps partiel de 40 % pour la période du 24 janvier 2006 au 30 juin 2006.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-2069-04-06

**9.1e DEMANDE D'UNE RETRAITE PROGRESSIVE – LIETTE BEAUREGARD**

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires d'accepter ou de refuser une demande de retraite progressive (article 7.17);

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

d'autoriser un plan de retraite progressive pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2006 au 9 juin 2011, à raison de 40 % en retraite progressive à **Madame Liette Beauregard**, directrice de l'école Sainte-Clotilde.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.-2070-04-06

**9.2 POLITIQUE DE DOTATION DU PERSONNEL - ADOPTION**

Madame Michelle Fournier, directrice du Service des ressources humaines, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le processus de consultation fait auprès du comité consultatif de gestion et des informations données par la direction du service lors de la séance plénière du conseil des commissaires du 28 mars 2006;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire, :

- ☞ d'adopter la politique de dotation telle que déposée sous la cote 9.2 pour une entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2006.
- ☞ d'abroger au 30 juin 2006 la politique relative à l'embauche du personnel (circulaire n° 61-02) de même que les règles transitoires relatives à la sélection du personnel (circulaire n° 61-02-01).



No de résolution  
ou annulation  
C.C.-2071-04-06

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 9.3 NOMINATIONS DANS LA BANQUE DE RELÈVE DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT

Madame Michelle Fournier, directrice du Service des ressources humaines, présente le dossier. Elle répond à une question.

CONSIDÉRANT l'application du processus de recrutement et de sélection pour combler les besoins futurs de postes à la direction au sein de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire, :

☛ d'adopter la liste d'éligibilité à la fonction de direction d'établissement, telle que déposée sous la cote 9.3 en vue d'éventuels postes à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

☛ d'autoriser la Direction générale à se référer à celle-ci pour combler les futurs postes vacants à la direction d'établissement.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2072-04-06

#### 10. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES 10.1 OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES 2006-2007 - ADOPTION

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, présente le dossier. Madame Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, et Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, répondent à des questions.

CONSIDÉRANT l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT les résultats de la consultation faite auprès des membres du comité consultatif de gestion, du comité de parents et des services;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

d'adopter le document « Objectifs, principes et critères de répartition des ressources pour les besoins de la Commission scolaire et des établissements » pour l'année scolaire 2006-2007.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2073-04-06

#### 11. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES 11.1 VENTE DE TERRAIN SUR LA RUE JOGUES : DEMANDE DE DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE FINAL PAR « LES HABITATIONS DE LA RIVE »



No de résolution  
ou annotation

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier. La directrice générale, Madame Susan Tremblay, répond à des questions.

CONSIDÉRANT que le projet du G.R.T.S.O. (Groupe de Ressources techniques du Sud-Ouest) est désormais en voie de réalisation;

CONSIDÉRANT qu'un dépôt non remboursable au montant de 25 000 \$ a été fait sur l'offre d'achat initial;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires accordent, relativement aux offres d'achat déposées, un délai final de 132 jours supplémentaires (du 19 avril au 29 août 2006 inclusivement) pour permettre au G.R.T.S.O. (Groupe de Ressources techniques du Sud-Ouest) de terminer l'élaboration de son projet.

Le vote est demandé.

Une question est soulevée et Madame Susan Tremblay, directrice générale, y répond.

Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire, quitte son siège à 20 h 40.

Les membres sont prêts à voter et le vote s'établit comme suit :

|               |   |                 |
|---------------|---|-----------------|
| ONT VOTÉ POUR | : | 15 commissaires |
| ABSTENTIONS   | : | 2 commissaires  |

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**12. SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire, occupe son siège à 20 h 45

**13. SERVICE DE L'INFORMATION**

**14. FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC**

14.1 Regroupement des Commissions scolaires de la Montérégie (RCSM)

**☞ Ordre du Mérite et Prix Partenariat – Candidatures de la Commission scolaire**

Madame Susan Tremblay, directrice générale, commente les candidatures soumises et informe les membres que les 2 candidatures ont été acceptées par le RCSM : Madame Doris Tremblay et le « 16 d'Abbotsford ». Elle transmet également l'information relative à la soirée du 4 mai 2006 et vérifie les présences des membres à ladite soirée.

Madame Linda Marleau, commissaire, quitte son siège à 20 h 55.



15. **COMITÉ DE PARENTS**

16. **DEMANDE D'INFORMATION**

**16.1 Politique alimentaire**

Monsieur Éric Allard, commissaire, dépose une lettre émanant de la présidente du conseil d'établissement de l'école Sasint-Jude demandant une mise à jour de la politique alimentaire. Une copie de ladite lettre sera remise aux membres du conseil des commissaires.

Madame Susan Tremblay, directrice générale, précise que l'an prochain, la politique alimentaire fera l'objet d'une révision.

Madame Linda Marleau, commissaire, occupe son son siège à 20 h 58.

17. **COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

**Communication de la présidente**

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneïs, souligne que :

☞ **École Saint-Jude – Présentation des élèves sur le principe « Passez au suivant »**

Une mention de félicitations au personnel ainsi qu'aux élèves est suggérée par M. Éric Allard.

☞ **École Saint-Jean-Baptiste**

**Révision du bassin de l'école :** excellente collaboration de la part du personnel et des membres du conseil d'établissement lors de la rencontre des futurs élèves et parents.

**Incendie du 9 avril 2006**

- Compte tenu de l'utilisation partielle de cette école, peu de locaux d'enseignement sont concernés par cet incendie;
- Les élèves reprendront les cours dès le mercredi 12 avril 2006;
- Une enquête est en cours afin de déterminer les causes de l'incendie;
- Les estimés financiers sont de l'ordre de 100 000 \$ pour cet incendie (franchise CS : 15 000 \$).

☞ **Tournoi de golf – 7<sup>e</sup> édition**

M. Guy Sylvain, représentant du conseil des commissaires au comité du golf, précise que le président d'honneur est Monsieur Romain Girard, directeur général de l'Association des propriétaires d'autobus du Québec. Il profite de l'occasion pour déposer le dépliant de la 7<sup>e</sup> édition.

Il demande la participation de chacun des membres du conseil des commissaires afin qu'il organise un quatuor. Il précise qu'une lettre d'invitation ainsi que la documentation inhérente sont disponibles au Service du secrétariat général et de l'information.

Des questions sont soulevées. Messsieurs Sylvain et Allard y répondent.

**Communication de la directrice générale**

La directrice générale, Madame Susan Tremblay, commente divers dépôts de documents, soit :



No de résolution  
ou annotation

- ☞ Des services éducatifs essentiels à la réussite et complémentaires à l'enseignement – Lancement (Sujet 18.3). Des félicitations sont adressées aux Services éducatifs aux jeunes.
- ☞ Article sur le Parc-école Notre-Dame-Saint-Joseph dans la revue « Vie pédagogique » (Sujet 18.5).
- ☞ Projets retenus par le MELS dans le cadre de la nouvelle mesure « Maintien des bâtiments » (Sujet 18.8) : Montant accordé à la Commission scolaire : 2 136 335 \$.
- ☞ Concours québécois en entrepreneuriat (sujet 18.9) : Visite des écoles le 24 avril où les commissaires concernés sont invités à confirmer leur présence.

## 18. DÉPÔT DE DOCUMENTS

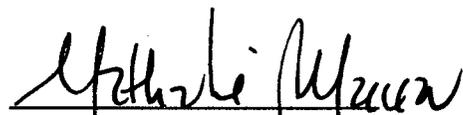
- 18.1 Lettre adressée par la présidente au ministre – Service régional en adaptation scolaire  
Une question est soulevée concernant la réelle possibilité d'implanter ce service à l'école Gérin-Lajoie. Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, précise et Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, expose la situation.
- 18.2 Communiqué sur les Olympiades en formation professionnelle et technique
- 18.3 Des services éducatifs essentiels à la réussite et complémentaires à l'enseignement  
Un membre du conseil des commissaires précise que c'est un travail fantastique. Des applaudissements s'ensuivent. Ce sujet sera à l'ordre du jour de la séance plénière du 16 mai prochain.
- 18.4 Journal du comité culturel « Le Tourne-Sens »
- 18.5 Article sur le parc-école Notre-Dame-Saint-Joseph dans la revue Vie pédagogique  
Il est noté que c'est un article très intéressant.
- 18.6 Activités et événements – Mois d'avril et mai
- 18.7 Correspondance de la FCSQ
  - ☞ Régionalisation en éducation
- 18.8 Correspondance du MELS
  - ☞ Projets retenus dans le cadre de la nouvelle mesure « Maintien des bâtiments »
  - ☞ Vision du MELS en matière de décentralisation, de régionalisation et d'adaptation des normes et des programmes gouvernementaux
  - ☞ Le nouveau Régime pédagogique
- 18.9 Concours québécois en entrepreneuriat – Lettre des Services éducatifs aux jeunes – Remise des prix aux lauréats (**sujet ajouté**)
- 18.10 Sondage dans le Journal de Montréal sur les commissions scolaires – Lettre de la Fédération des commissions scolaires du Québec (**sujet ajouté**)

## 19. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h 20,

La présente séance ordinaire est levée.

  
Présidence de la séance

  
Secrétaire générale

A.13.02  
D:\Textes\Cc\2005-2006\Procès-verbaux\11 avril 2006 - A.13.02.doc